



À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue en la salle du conseil de l'Hôtel de ville, le lundi 15 novembre 2021 à 20 h 00, sont présents les conseillères et les conseillers suivants:

Mesdames Marie-Eve Denicourt, Julie Vadeboncoeur et Anne-Sylvie Forney ainsi que messieurs Stéphane Vézina, Florent Raymond et Jean-François Berthiaume, sous la présidence de monsieur Yves Barrette, maire.

Sont aussi présents: le directeur général et greffier-trésorier monsieur Marc-Antoine Lefebvre, le directeur du Service de sécurité incendie monsieur Benoît Brodeur, l'inspectrice municipale madame Louise Nadeau, l'adjointe administrative madame Yannick Gagnon ainsi que quatre (4) citoyens.

#### ORDRE DU JOUR :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
  - 1.1. Période de questions
2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 2.1. Adoption du procès-verbal
    - 2.1.1. Séance ordinaire du 4 octobre 2021
  - 2.2. Adoption des comptes et engagements de crédits
  - 2.3. Rapport sur les plaintes
  - 2.4. Nomination des maires suppléants pour le mandat 2021-2025
  - 2.5. Nomination au sein des comités municipaux
  - 2.6. Calendrier des séances pour l'année civile 2022
  - 2.7. Nomination des signataires pour le compte bancaire de la municipalité
  - 2.8. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal
  - 2.9. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 21-388 constituant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
  - 2.10. Renouvellement d'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2022
  - 2.11. Lettre de remerciements aux anciens élus municipaux
3. SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 3.1. Service de sécurité incendie - Dépôt du rapport
  - 3.2. Renouvellement Entente Service aux sinistrés de la Croix-Rouge
  - 3.3. Renouvellement de partenariat A.P.A.M. pour l'année 2022
  - 3.4. Embauche d'un pompier volontaire
4. TRANSPORT
  - 4.1. Travaux de réhabilitation rang Sainte-Anne - Recommandation de paiement # 1
  - 4.2. Augmentation du budget pour l'achat de vêtements de protection pour les employés des travaux publics
5. HYGIÈNE DU MILIEU
  - 5.1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 21-389 modifiant le règlement 19-347 sur l'usage de l'eau potable
6. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
  - 7.1. Service de l'urbanisme - Dépôt du rapport
  - 7.2. Adoption du règlement 21-387 modifiant le règlement 20-366 afin d'apporter certains ajustements aux usages complémentaires liés aux usages agricoles et de retirer la classe d'usage A3 permis à l'intérieur des zones A1 à A9
8. LOISIRS ET CULTURE
  - 8.1. Service des loisirs, culture et communications -Dépôt du rapport
  - 8.2. Achat d'une zamboni usagée auprès de la ville de Bedford
9. AFFAIRES DIVERSES
10. CORRESPONDANCE
11. PÉRIODE DE QUESTIONS
12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire, monsieur Yves Barrette à 20 h 00.

### Période de questions

Conformément aux dispositions de la loi, le maire invite les personnes présentes à poser des questions aux membres du conseil municipal. De plus, le public a été invité à présenter ses questions au conseil municipal, par écrit en transmettant leur demande par le moyen de leur choix (poste, télécopieur, courriel ou livré à l'hôtel de ville).

Aucune question n'a été posée aux membres du conseil.

## 2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### Adoption du procès-verbal

21-11-256

#### Séance ordinaire du 4 octobre 2021

**CONSIDÉRANT QUE** le procès-verbal a été transmis aux membres du conseil dans les délais prescrits pour qu'ils en fassent lecture ;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 ;

**CONSIDÉRANT QUE** ceux-ci renoncent à la lecture du procès-verbal ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Marie-Eve Denicourt, appuyée par le conseiller Jean-François Berthiaume et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

21-11-257

#### Adoption des comptes et engagements de crédits

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a pris connaissance de la liste des chèques émis, des virements bancaires effectués par la Municipalité ainsi que la liste des comptes à payer pour le mois d'octobre 2021 et s'en déclare satisfait;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de les accepter et d'autoriser le paiement de ces derniers;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Stéphane Vézina, appuyé par le conseiller Florent Raymond;

et résolu d'accepter la liste des comptes à payer ainsi que la liste des chèques émis et paiements bancaires pour un total de 694 146,59 \$ et autorisation est donnée au directeur général et greffier-trésorier de payer lesdits comptes.

Prélèvements automatiques	4195 à 4228	pour	580 189,54 \$
Chèques fournisseurs	82296 à 82363	pour	80 809,47 \$
Rémunération	501981 à 502031	pour	33 147,58 \$

Adoptée à l'unanimité

### Rapport sur les plaintes

Aucune plainte reçue

21-11-258

#### Nomination des maires suppléants pour le mandat 2021-2025

Il est proposé par le conseiller Jean-François Berthiaume, appuyé par la conseillère Julie Vadeboncoeur et résolu de nommer les personnes suivantes aux périodes indiquées à titre de maire suppléant pour les années 2021 à 2025 avec le pouvoir de signer les documents pour et au nom de la municipalité de Saint-Alexandre et de siéger à la MRC du Haut-Richelieu en cas d'absences :

<u>Maire suppléant</u>	<u>Période</u>
Marie-Eve Denicourt	Novembre 2021 à Février 2022 Novembre 2023 à Février 2024
Stéphane Vézina	Mars 2022 à Juin 2022 Mars 2024 à Juin 2024
Jean-François Berthiaume	Juillet 2022 à Octobre 2022 Juillet 2024 à Octobre 2024
Florent Raymond	Novembre 2022 à Février 2023 Novembre 2024 à Février 2025
Julie Vadeboncoeur	Mars 2023 à Juin 2023 Mars 2025 à Juin 2025
Anne-Sylvie Forney	Juillet 2023 à Octobre 2023 Juillet 2025 à Octobre 2025

Adoptée à l'unanimité

21-11-259

#### Nomination au sein des comités municipaux

Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Denicourt, appuyée par la conseillère Anne-Sylvie Forney et résolu d'approuver la liste des membres des comités du conseil qui se lit comme suit :

## COMITÉS

<b>Aménagement de l'autoroute 35</b>	Jean-François Berthiaume Marie-Eve Denicourt Stéphane Vézina
<b>Développement social</b>	Marie-Eve Denicourt Anne-Sylvie Forney Julie Vadeboncoeur
<b>Environnement</b>	Anne-Sylvie Forney Florent Raymond Stéphane Vézina
<b>Réseaux Aqueduc / Égout</b>	Jean-François Berthiaume Anne-Sylvie Forney Florent Raymond
<b>Ressources humaines (RH)</b>	Marie-Eve Denicourt Anne-Sylvie Forney Julie Vadeboncoeur
<b>Service incendie (SSI) et sécurité civile</b>	Jean-François Berthiaume Julie Vadeboncoeur Stéphane Vézina
<b>Urbanisme (CCU)</b>	Marie-Eve Denicourt Florent Raymond Julie Vadeboncoeur
<b>Voirie</b>	Jean-François Berthiaume Florent Raymond Stéphane Vézina

## DOSSIERS

<b>Aménagement du parc des loisirs</b>	Marie-Eve Denicourt Anne-Sylvie Forney Stéphane Vézina
<b>Réaménagement de la rue Saint-Denis</b>	Jean-François Berthiaume Florent Raymond Julie Vadeboncoeur
<b>Reconnaissance de l'action bénévole</b>	Julie Vadeboncoeur Stéphane Vézina

*Le maire siège d'office sur tous les comités.*

Adoptée à l'unanimité

21-11-260

### Calendrier des séances pour l'année civile 2022

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**EN CONSÉQUENCE.** il est proposé par le conseiller Florent Raymond, appuyé par le conseiller Jean-François Berthiaume et résolu;

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022, celles-ci se tiendront le lundi et débuteront à 20 h 00 :

- 10 janvier (2<sup>e</sup> lundi)
- 7 février (1<sup>er</sup> lundi)
- 7 mars (1<sup>er</sup> lundi)
- 4 avril (1<sup>er</sup> lundi)
- 2 mai (1<sup>er</sup> lundi)
- 6 juin (1<sup>er</sup> lundi)
- 4 juillet (1<sup>er</sup> lundi)
- 1<sup>er</sup> août (1<sup>er</sup> lundi)
- 6 septembre (1<sup>er</sup> mardi)  
(5 septembre : Fête du Travail)
- 4 octobre (1<sup>er</sup> mardi)  
(3 octobre : Élections provinciales)
- 7 novembre (1<sup>er</sup> lundi)
- 5 décembre (1<sup>er</sup> lundi)

**QU'**un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

21-11-261

### Nomination des signataires pour le compte bancaire de la municipalité

Il est proposé par la conseillère Julie Vadeboncoeur, appuyée par le conseiller Florent Raymond et résolu d'autoriser monsieur Stéphane Vézina à signer les effets bancaires pour et au nom de la municipalité de Saint-Alexandre en cas d'absence du maire de Saint-Alexandre.

Adoptée à l'unanimité

- 21-11-262**                    **Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal**
- Il est proposé par le conseiller Jean-François Berthiaume, appuyé par la conseillère Anne-Sylvie Forney et résolu de prendre acte du dépôt devant le conseil des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil de la municipalité de Saint-Alexandre dont messieurs Yves Barrette, Stéphane Vézina, Florent Raymond, Jean-François Berthiaume ainsi que mesdames Julie Vadeboncoeur, Anne-Sylvie Forney et Marie-Eve Denicourt.
- Adoptée à l'unanimité
- Avis & dépôt**                    **Avis de motion et dépôt du projet de règlement 21-388 constituant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux**
- Avis de motion est par la présente donnée par le conseiller Stéphane Vézina qu'un règlement sera soumis à ce conseil à sa prochaine séance ou à une séance subséquente concernant l'adoption du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.
- Conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec, le conseiller Stéphane Vézina dépose une copie du projet de règlement 21-388 constituant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-Alexandre.
- 21-11-263**                    **Renouvellement d'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2022**
- Il est proposé par la conseillère Anne-Sylvie Forney, appuyée par la conseillère Marie-Eve Denicourt et résolu de renouveler l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2022 au montant de 3 641,90 \$ taxes incluses.
- Adoptée à l'unanimité
- 21-11-264**                    **Lettre de remerciements aux anciens élus municipaux**
- CONSIDÉRANT QUE** le maire sortant, monsieur Luc Mercier, et qu'un conseiller municipal sortant, monsieur Bernard Rousselle, ne se sont pas représentés lors des dernières élections générales municipales ;
- CONSIDÉRANT QUE** messieurs Mercier et Rousselle ont siégé pendant douze ans au conseil municipal de Saint-Alexandre ;
- CONSIDÉRANT QUE** les élus municipaux consacrent beaucoup de temps et d'énergie pour le bien de leur communauté ;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Anne-Sylvie Forney, appuyée par le conseiller Jean-François Berthiaume et résolu :
- QUE le conseil municipal de Saint-Alexandre souligne le dévouement et le travail exceptionnel effectué par messieurs Luc Mercier et Bernard Rousselle pour la municipalité de Saint-Alexandre au cours des douze dernières années ;
- QU'une lettre de remerciement soit transmise à monsieur Mercier et à monsieur Rousselle afin de souligner cet engagement municipal des douze dernières années.
- Adoptée à l'unanimité
- 3.                    SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 21-11-265**                    **Service de sécurité incendie - Dépôt du rapport**
- Il est proposé par le conseiller Florent Raymond, appuyé par le conseiller Jean-François Berthiaume et résolu de déposer le rapport du mois d'octobre 2021 préparé par monsieur Benoît Brodeur, directeur SSI, devant le conseil représentant les sorties suivantes :
- 6 appels incendies
  - 4 premiers répondants
  - 3 entraïdes
- Adoptée à l'unanimité
- 21-11-266**                    **Renouvellement Entente Service aux sinistrés de la Croix-Rouge**
- Il est proposé par le conseiller Jean-François Berthiaume, appuyé par la conseillère Marie-Eve Denicourt et résolu de renouveler l'entente de services aux sinistrés avec la Société de la Croix-Rouge Canadienne, division Québec pour une période de trois ans (2022-2024) aux montants suivants :
- 2021-2022 : 0.17\$ per capita
  - 2022-2023 : 0.18\$ per capita
  - 2023-2024 : 0.18\$ per capita
- Adoptée à l'unanimité
- 21-11-267**                    **Renouvellement de partenariat A.P.A.M. pour l'année 2022**
- Il est proposé par la conseillère Julie Vadeboncoeur, appuyée par le conseiller Jean-François Berthiaume et résolu que la municipalité de Saint-Alexandre renouvelle son partenariat avec l'Association des pompiers auxiliaires de la Montérégie pour l'année 2022 selon les termes convenus à l'entente de partenariat soumise le 23 octobre 2021.
- Adoptée à l'unanimité
- 21-11-268**                    **Embauche d'un pompier volontaire**

Il est proposé par le conseiller Stéphane Vézina, appuyé par la conseillère Anne-Sylvie Forney et résolu d'entériner l'embauche de monsieur Jérémy Caux à titre de pompier volontaire à la caserne de Saint-Alexandre.

Adoptée à l'unanimité

#### 4. TRANSPORT

##### 21-11-269 Travaux de réhabilitation rang Sainte-Anne - Recommandation de paiement # 1

Il est proposé par le conseiller Jean-François Berthiaume, appuyé par le conseiller Stéphane Vézina et résolu d'accepter la recommandation de paiement numéro 1 à l'entrepreneur Construction Techroc concernant les travaux exécutés jusqu'au 28 octobre 2021 inclusivement pour le projet de réhabilitation de la chaussée du rang Sainte-Anne au montant de 423 570.60\$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité

##### 21-11-270 Augmentation du budget pour l'achat de vêtements de protection pour les employés des travaux publics

Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Denicourt, appuyée par la conseillère Julie Vadeboncoeur et résolu d'augmenter le budget pour l'achat de vêtements de protection et d'équipements de protection pour les employés des travaux publics de 1000\$ pour l'exercice financier 2021.

Adoptée à l'unanimité

#### 5. HYGIÈNE DU MILIEU

##### Avis & dépôt Avis de motion et dépôt du projet de règlement 21-389 modifiant le règlement 19-347 sur l'usage de l'eau potable

Avis de motion est par la présente donnée par le conseiller Florent Raymond qu'un règlement sera soumis à ce conseil à sa prochaine séance ou à une séance subséquente modifiant le règlement concernant l'utilisation de l'eau potable.

Conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec, le conseiller Florent Raymond dépose une copie du projet de règlement 21-389 modifiant le règlement 19-347 sur l'usage de l'eau potable.

#### 6. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

#### 7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

##### Service de l'urbanisme - Dépôt du rapport

Le rapport des permis du mois d'octobre 2021, émis par Louise Nadeau, inspectrice, totalisant trente-quatre (34) permis est déposé au conseil.

##### 21-11-271 Adoption du règlement 21-387 modifiant le règlement 20-366 afin d'apporter certains ajustements aux usages complémentaires liés aux usages agricoles et de retirer la classe d'usage A3 permis à l'intérieur des zones A1 à A9

**ATTENDU QUE** le Conseil de la Municipalité de Saint-Alexandre a adopté le *Règlement de zonage numéro 20-366* ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Alexandre est régie par le *Code municipal du Québec* et assujettie aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et que le *Règlement de zonage numéro 20-366* ne peut être modifié que conformément aux dispositions de cette loi ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité juge opportun d'apporter certains ajustements aux usages complémentaires liés aux usages agricoles et de retirer la classe d'usages A3 des usages permis à l'intérieur des zones A-1 à A-9 ;

**ATTENDU QU'**un projet de règlement a été déposé et qu'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 7 septembre 2021 ;

**ATTENDU QU'**un premier projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du 7 septembre 2021 ;

**ATTENDU QU'**une consultation écrite sur le premier projet de règlement a été tenue entre le 8 et le 23 septembre 2021 ;

**ATTENDU QU'**un second projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 ;

**ATTENDU QUE** le second projet de règlement numéro 21-387 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter le 13 octobre 2021 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Marie-Eve Denicourt, appuyée par le conseiller Stéphane Vézina et résolu que le règlement 21-387, *Règlement modifiant le règlement de zonage 20-366 afin d'apporter certains ajustements aux usages complémentaires liés aux usages agricoles et de retirer la classe d'usages A3 des usages permis à l'intérieur des zones A-1 à A-9* soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

#### 8. LOISIRS ET CULTURE

**Service des loisirs, culture et communications -Dépôt du rapport**

Dépôt du rapport du Service des loisirs, de la culture et des communications présenté par le directeur général et greffier-trésorier monsieur Marc-Antoine Lefebvre.

21-11-272

**Achat d'une zamboni usagée auprès de la ville de Bedford**

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Bedford a mis en vente une zamboni usagée à la suite de l'achat d'un nouvel équipement ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'achat d'un tel équipement permettrait à la municipalité de Saint-Alexandre d'améliorer la qualité et la durabilité de la patinoire hivernale ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'utilisation d'un tel équipement réduirait le nombre d'heures travaillées pour les employés municipaux et amènerait ainsi une diminution de la masse salariale utilisée pour l'entretien de la patinoire ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Anne-Sylvie Forney, appuyée par le conseiller Stéphane Vézina et résolu :

QUE la municipalité de Saint-Alexandre procède à l'achat d'une zamboni usagée auprès de la ville de Bedford pour le coût de 2 000\$, plus les taxes applicables ;

QUE la municipalité de Saint-Alexandre octroie un budget de 2 200\$ pour la mise à niveau de l'équipement et l'installation d'un réservoir d'eau chaude pour le bon fonctionnement de celui-ci ;

QUE le directeur général et greffier-trésorier et le maire soient autorisés à signer les documents liés à cette transaction avec la ville de Bedford.

Adoptée à l'unanimité

9. **AFFAIRES DIVERSES**

Aucune affaire diverse

10. **CORRESPONDANCE**

Dépôt de la liste de correspondance du mois d'octobre 2021.

11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Quatre questions ont été posées aux membres du conseil.

21-11-273

12. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Denicourt et unanimement résolu que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée à 20 h 52.

**Marc-Antoine Lefebvre**  
Directeur général et greffier-trésorier

**Yves Barrette**  
Maire